



AVIS D'APPEL À PROJET – CAHIER DES CHARGES

Le Département s'engage, dans le cadre de sa politique « Le Numérique pour Tous », dans une démarche d'inclusion numérique en direction des seniors

ANNÉE 2021

Contexte

Le numérique est aujourd'hui utile dans quasiment tous les secteurs de la vie quotidienne : achats de biens de consommation et de services, prestations sociales, recherche d'emploi, Justice, loisirs...

C'est pourquoi le Département du Loiret s'investit, dans le cadre de sa politique « Le numérique pour tous les Loirétains », afin de soutenir et aider les Loirétains à devenir plus autonomes dans leurs usages. Outre l'accès au réseau par le Très Haut Débit et la mise en place d'Espaces services publics, une large offre d'ateliers et actions de médiation sont proposés sur l'ensemble du territoire. Les Loirétains qui en ont la possibilité peuvent ainsi être sensibilisés et outillés, au plus proche de chez eux, à l'utilisation du numérique.

Le Département souhaite développer et renforcer son action en se tournant spécifiquement vers les personnes en établissements, médicalisés ou non médicalisés. L'objectif est de rompre l'isolement social, que ce soit pour des raisons physiques ou géographiques, en facilitant la communication avec leurs proches à l'extérieur de l'établissement ainsi qu'avec d'autres résidents pour les personnes qui ne peuvent pas quitter leur chambre.

Objet de l'appel à projet / Opérations éligibles

- Recréer du lien social à distance pour les personnes âgées
- Mettre en place des animations ludiques et thérapeutiques autour des outils numériques (sensibilisation et apprentissage)
- Lutter contre les *a priori* des outils numériques

Les dépenses éligibles sont, pour une durée de 3 ans :

- Des tablettes ergonomiques et accessoires, adaptées aux seniors
- Des vidéoprojecteurs
- Des bornes wifi

Cadrage quantitatif

Les demandes retenues seront financées en fonction des crédits disponibles. Au cas où tous les crédits annuels seraient consommés, la dotation du projet retenu serait reportée en 2022.

Porteurs de projet éligibles

- Les EHPAD
- Les Résidences autonomie
- Les petites unités de vie

Critères de sélection

Les projets retenus seront sélectionnés sur la base des critères suivants :

- La cohérence de l'action avec l'objectif global de la politique d'accompagner les Loirétains vers une autonomie de leurs usages
- La capacité organisationnelle de la structure à porter le projet
- La manière dont l'action est animée
- Le processus d'évaluation, et les critères d'évaluation de l'action/des actions tout au long du projet et à son terme
- L'intégration du projet dans le développement du lien social, en s'appuyant sur des méthodes collectives d'animation ludiques et incitatives pour tendre vers une utilisation individuelle en autonomie lorsque le niveau de dépendance de la personne le permet

Modalités d'instruction et de sélection des candidatures

Les projets seront présentés pour avis à un comité de sélection composé d'élue(s). Ce comité de sélection étudiera et instruira les projets et examinera leur recevabilité et leur pertinence en fonction de la maturité des projets mesurée à partir des critères précités.

Le porteur de projet pourra être sollicité, et pourra être audité, en cas de besoin pour apporter des informations complémentaires.

Les dossiers issus de ce 1^{er} appel à projets seront ensuite présentés à la Commission permanente durant le 2nd semestre 2021 pour décision d'attribution.

Dépôts de candidature

Le dossier de candidature devra comporter

- Un rapport de présentation de l'organisme porteur du projet et de ses partenaires éventuels.
- Le descriptif détaillé du projet, précisant :
 1. La présentation globale du projet et les modalités de mise en place d'animations ludiques et thérapeutiques autour des outils numériques
 2. Le projet d'établissement
 3. Les moyens humains mobilisés (nombre et profils)
 4. Le nombre de personnes concernées et leur unité d'accueil

Dépôt du dossier de candidature

Le dossier devra être adressé avant le 15 juillet 2021.

A l'adresse suivante :

Département du Loiret
SATE – Appel à projets Inclusion numérique
45945 ORLEANS

ou

dattractivitedesterritoires@loiret.fr